

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 16 + 2 **PROCURATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le 12 du mois de décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, BOLASELL Claire-Marie, LACROUX Charles, LAFITTE Patrick, SABARDEIL Manon, LIRONCOURT Agnès, COLARD Lionel, GERBOLES Henri

Absents ayant donné procurations : ROUCOLLE Lilian à Jean-Louis TORRES, FEDERICO Fatiha à BOLASELL Claire-Marie

Absent : RAMIREZ Anne-Marie

Le quorum est atteint

Mme LECTEZ Laurence a été désignée secrétaire de séance

DEL N°12202307 : AUTORISATION LANCEMENT D'UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES POUR LA D'UNE SALLE INTERGENERATIONNELLE

Monsieur le maire laisse la parole à Mme Aline COGEZ, 1^{ère} adjointe et Mme FORNELLI Sandra, Adjointe à la solidarité, à l'action sociale et au CCAS qui présentent le projet de création d'une salle intergénérationnelle.

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29 et L.2211-1 ;

Vu les plans préparés par le cabinet d'architecture AGENA architecture

Considérant que ce projet consiste en la construction d'une salle intergénérationnelle située à côté de la Maison de la Jeunesse, allée Paul Claudel, entre le city-stade et le restaurant scolaire actuel.

La commune de Corneilla compte un grand nombre d'associations qui ont besoin d'espaces, de lieux pour se retrouver et pratiquer leurs différentes activités. Une salle supplémentaire dans l'organisation des plannings donnera davantage de possibilités à nos dynamiques associations que la commune accompagne et soutient tout au long de l'année. Cette salle aura pour objectif de permettre à différentes tranches d'âges de la population de se rencontrer au cours des activités associatives qui sont proposées.

Cette salle proposera également un service aux personnes âgées de la commune, à savoir leur permettre de prendre un repas équilibré et de sortir de leur isolement. Bien sûr, il existe des services privés de portage de repas à domicile, mais à la cantine, on « mange ensemble », et non pas seul face à son plateau. Cet objectif s'intègre dans une volonté d'animation sociale envers nos aînés. Ces moments quotidiens de convivialité rompent la solitude des personnes âgées et permettent aux enfants d'échanger sur des sujets tels que la vie autrefois, les loisirs, la nourriture... Plus besoin de faire de la discipline aux tables « mixtes », le niveau sonore des conversations se régule de lui-même, les assiettes se vident régulièrement sans effort, le respect intergénérationnel s'installe au travers des formules de politesse d'usage.

Pour finir, un local social pour le personnel communal sera attenant avec sanitaires, afin de leur offrir de meilleures conditions de confort lors de leur pause-déjeuner.

Un estimatif des travaux a été réalisé par le cabinet d'architecture AGENA. Les travaux sont estimés à 303 069.90 € décomposés comme suit :

- Lot 1 Gros œuvre :	44 383.24 €
- Lot 2 Ossature bois – charpente	103 130.70 €
- Lot 3 Etanchéité	11 921.34 €
- Lot 4 Menuiserie ALU	41 150.00 €
- Lot 5 Cloison – Faux plafond	25 018.95 €

- Lot 6 Menuiseries intérieures	2 528.50 €
- Lot 7 Faïence	338.50 €
- Lot 8 Sols Souples	12 541.60 €
- Lot 9 Peinture	4 491.75 €
- Lot 10 Electricité	12 382.00 €
- Lot 11 Plomberie	13 440.00 €
- Lot 12 Serrurerie	21 698.00 €
- Lot 13 Extérieur	10 045.32 €
TOTAL	303 069.90 €

Envoyé en préfecture le 27/12/2023
Reçu en préfecture le 27/12/2023
Publié le
ID : 066-216600593-20231227-DEL12202307-DE

Le dossier de consultation des entreprises réalisé par le cabinet d'architecture AGENA permettra aux entreprises de répondre à l'appel d'offres.

Après avoir entendu le maire, le conseil municipal à la majorité de 15 voix pour et trois abstentions

AUTORISE le lancement d'une procédure d'appel d'offres (marché public) pour la création d'une salle intergénérationnelle ;

DIT que l'estimation du projet s'élève à 303 069.90 € HT ;

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget d'investissement de la commune ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents afférents à ce dossier ;

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,
C. MANAS**